

A.F.D.

Analyse · Formation · Détection

PROPOSITION DE SERVICE

Vérification des documents d'identité à l'embauche et en cours de contrat

Expert : Thierry COLOMAR — Spécialiste en Fraude Documentaire (diplômé en 2017)

Destiné à : Agences de sécurité privée : Gardiennage, protection, transport de fonds

Contact : afd.formation.analyse@gmail.com — 06 59 32 34 83

Date : Avril 2026

Document confidentiel — Propriété d'A.F.D.



<https://afd-fraude-detection.fr/>

Un risque que vous ne voyez pas — jusqu'au contrôle CNAPS

Ce que le CNAPS ne fait pas à votre place

Le CNAPS réalise une enquête administrative sur chaque candidat : casier judiciaire, droit au séjour, moralité. C'est un filet solide. Mais ce n'est pas un examen documentaire physique.

Le CNAPS vérifie la cohérence des informations déclarées avec les fichiers administratifs. Il ne scrute pas les éléments de sécurité d'une carte de séjour sous lampe UV. Il ne compare pas la typographie d'un passeport avec le référentiel officiel du pays émetteur. Il ne détecte pas une photographie substituée sur un titre de séjour ou un permis de conduire dont la date d'expiration a été altérée.

Cette analyse, c'est le travail d'un expert en fraude documentaire. Dans la quasi-totalité des agences de sécurité privée, personne ne la réalise.

Ce que vous risquez concrètement

- **Retrait ou suspension de votre autorisation d'exercer** : si le CNAPS constate qu'un agent en poste a construit son dossier sur des documents frauduleux, vous êtes en infraction directe au Code de la sécurité intérieure.
- **Perte de vos contrats clients** : un incident lié à un agent dont l'identité est contestée met immédiatement en cause votre responsabilité contractuelle.
- **Engagement de votre responsabilité pénale** : en qualité de dirigeant, votre obligation de diligence ne se partage pas avec l'État.
- **Atteinte à votre réputation** : dans un secteur où la confiance est l'actif principal, un incident documentaire est une blessure durable.

Les documents les plus exposés

Le secteur de la sécurité privée recrute massivement des profils internationaux. Chaque pays produit des titres officiels aux normes de sécurité très différentes. Les falsifications les plus fréquemment rencontrées à l'embauche :

- **Titres de séjour** : modification de la durée de validité ou de la catégorie pour faire apparaître une autorisation de travail inexistante.
- **Pièces d'identité étrangères** : substitution de photographie, altération du nom ou de la date de naissance pour masquer des antécédents ou une identité différente.
- **Permis de conduire étrangers** : modification des catégories ou de la date d'obtention, particulièrement fréquente pour les agents amenés à conduire dans le cadre de leurs missions.
- **Attestations de formation et CQP** : faux certificats permettant d'accéder illégalement à la formation CNAPS et d'obtenir une carte professionnelle sans en remplir les conditions.

A.F.D. : l'expertise documentaire que vous n'avez pas en interne

A.F.D. (Analyse – Formation – Détection) est une structure spécialisée dans l'analyse technique de documents officiels et la détection de la fraude documentaire. Son dirigeant, Thierry Colomar, est le premier policier municipal de France à avoir obtenu le diplôme de Spécialiste en Fraude Documentaire en 2017. Fort de plus de 20 ans d'expérience opérationnelle dans les forces de l'ordre, il intervient auprès d'entreprises privées pour sécuriser leurs procédures documentaires.

Nom & Prénom	Thierry COLOMAR
Qualification	Spécialiste en Fraude Documentaire (diplômé en 2017)
Expérience	Plus de 20 ans dans les forces de l'ordre, spécialisation fraude documentaire
Documents maîtrisés	Tous pays du monde sans exception — titres de séjour, CNI, passeports, permis de conduire
Réseau international	Mobilisé pour les vérifications croisées complexes sur les titres étrangers
Outils	Lampe UV, loupes grossissantes, détecteurs spécialisés, logiciels d'analyse
Localisation	Puget-sur-Argens (Var) — Déplacements sur toute la France
Contact	afd.formation.analyse@gmail.com — 06 59 32 34 83
SIRET	904 390 465 00022

Ce que les autres solutions ne font pas

A.F.D. apporte	Ce que vos procédures actuelles ne couvrent pas
Analyse physique des éléments de sécurité du document	Le contrôle visuel par un chargé de recrutement non formé ne détecte pas les falsifications de qualité
Couverture de tous les pays du monde sans exception	Vos RH ne disposent d'aucun référentiel pour les titres hors UE : Maghreb, Afrique, Europe de l'Est, Asie
Rapport écrit daté, signé, opposable lors d'un contrôle CNAPS	Aucune trace formalisée de vérification dans les dossiers agents actuels
Analyse des attestations de formation et CQP suspects	Les faux certificats de qualification sont indiscernables sans expertise spécialisée
Réseau international pour les vérifications croisées	Accès à des ressources inaccessibles aux services RH internes

Nos prestations pour les agences de sécurité privée

1 — Vérification documentaire à l'embauche

Pour chaque candidat présentant des documents étrangers — titre de séjour, pièce d'identité, permis de conduire — A.F.D. réalise une analyse technique complète avant toute décision d'embauche. C'est la première ligne de défense avant que le dossier n'entre dans la procédure CNAPS.

2 — Audit de fichiers agents (sécurisation du portefeuille existant)

Pour les agences souhaitant fiabiliser leurs dossiers en cours : A.F.D. réalise un audit documentaire systématique des titres étrangers détenus dans les dossiers agents actifs, identifie les situations à risque et produit un rapport de synthèse avec recommandations par dossier. Particulièrement adapté en amont d'un contrôle CNAPS annoncé ou lors d'une reprise d'agence.

3 — Analyse ponctuelle sur dossier suspect

Un document vous semble douteux mais vous n'avez pas les outils pour en avoir la certitude : A.F.D. intervient en urgence, analyse le document et vous transmet un rapport circonstancié sous 24 heures. Utilisable comme pièce dans un contentieux ou un signalement.

4 — Formation de sensibilisation des équipes RH (sur demande)

Pour les structures souhaitant développer une première compétence interne : une journée de sensibilisation permet à vos chargés de recrutement d'identifier les signaux d'alerte les plus évidents et d'améliorer la qualité des dossiers transmis à A.F.D. pour analyse.

Format : 1 journée (7 heures), présentiel dans vos locaux

Public : Chargés de recrutement, responsables RH, directeurs d'agence

Tarif : Sur devis

Le Rapport de Contrôle Documentaire A.F.D.

Chaque analyse donne lieu à un rapport écrit individuel, daté, signé et référencé. Ce rapport est conçu pour être archivé dans le dossier agent et présenté lors d'un contrôle CNAPS ou d'un contentieux.

Ce que ce rapport vous apporte

- ✓ La preuve formalisée que votre agence a exercé une diligence sérieuse sur chaque dossier.
- ✓ Un document opposable au CNAPS en cas de contrôle, attestant que vous avez vérifié l'authenticité des titres présentés.
- ✓ Une base solide pour refuser une embauche ou engager une procédure de signalement en cas de document frauduleux détecté.
- ✓ Un historique traçable de vos contrôles documentaires, utilisable dans le cadre d'un contentieux.

Cas d'usage concrets

Scénario 1 — Recrutement en urgence d'un agent étranger

Vous devez pourvoir un poste rapidement. Le candidat présente un titre de séjour algérien et une pièce d'identité dont la date semble cohérente. Votre RH n'a pas les outils pour aller plus loin.

Avec A.F.D. : Transmission sécurisée des documents. Rapport sous 48 heures confirmant l'authenticité et la validité réglementaire du titre. Vous embauchez en toute sécurité ou vous êtes alerté avant que le dossier n'entre dans la procédure CNAPS.

Scénario 2 — Contrôle CNAPS annoncé dans 3 semaines

Un contrôle est prévu. Vous avez 40 agents dont 15 titulaires de documents étrangers. Vous voulez vous assurer qu'aucun dossier ne cache une irrégularité documentaire.

Avec A.F.D. : Audit complémentaire des 15 dossiers concernés. Rapport individuel par agent. Vous entrez dans le contrôle CNAPS avec la certitude que votre portefeuille est propre, et les rapports A.F.D. comme preuve de diligence.

Scénario 3 — Reprise d'une agence

Vous rachetez une agence de 80 agents. Vous ignorez la qualité des dossiers de recrutement des prédécesseurs. Vous devez fiabiliser le portefeuille avant de prendre vos responsabilités.

Avec A.F.D. : Audit documentaire complet des titres étrangers. Synthèse par niveau de risque. Vous reprenez l'agence avec une vision claire de votre exposition et des actions correctives à engager.

Scénario 4 — Document douteux détecté en cours de contrat

Un de vos agents en poste fait l'objet d'un signalement interne. Le titre de séjour qu'il a présenté à l'embauche semble ne plus correspondre à sa situation réelle.

Avec A.F.D. : Analyse d'urgence sous 24 heures. Rapport motivant une décision de suspension ou de signalement. Vous agissez sur la base d'une pièce technique indépendante, pas d'une intuition.

Modalités pratiques et tarification

Organisation

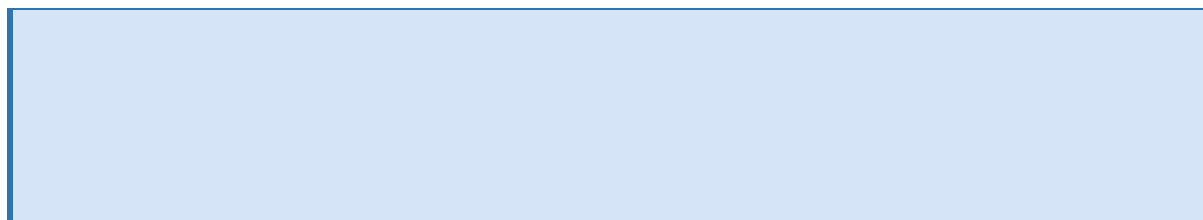
Modalité	Détail
Transmission des documents	Par voie sécurisée (lien chiffré) ou intervention physique sur site pour les audits de portefeuille.
Délai standard	Rapport remis sous 48 heures ouvrables.
Délai urgence	Rapport remis sous 24 heures sur demande explicite.
Volume	Du dossier unique (candidat) à l'audit complet de portefeuille.
Contrat-cadre	Possible pour les agences à flux de recrutement régulier : analyse systématique de chaque nouveau dossier étranger.
Confidentialité et RGPD	Tous les documents sont traités sous strict secret professionnel. Aucune donnée conservée au-delà de la mission. Aucun partage avec des tiers.

Tarification indicative

Prestation	Tarif HT
Rapport basique — analyse et conclusion courte	75 €
Rapport détaillé — exploitable en contentieux ou contrôle CNAPS	150 €
Forfait 10 dossiers — rapports détaillés	1 200 €
Forfait 20 dossiers — audit de portefeuille	2 000 €
Audit complet (volume > 20 dossiers)	Devis personnalisé
Intervention d'urgence (< 24 heures)	Majoration sur devis

Pour les agences à recrutement régulier, un contrat-cadre avec tarif préférentiels peut être établi. Première analyse offerte pour les nouveaux partenaires souhaitant évaluer la prestation avant engagement.

En résumé



Ce que vous obtenez avec A.F.D.

- ✓ L'analyse technique de chaque document étranger par un expert certifié par l'État.
- ✓ Une couverture de tous les pays du monde, y compris les titres les plus complexes.
- ✓ Un rapport daté, signé, archivable dans chaque dossier agent.
- ✓ Une preuve de diligence opposable au CNAPS, à vos clients et devant un tribunal.
- ✓ Une décision d'embauche ou de refus motivée par une pièce technique indépendante.
- ✓ Un expert disponible en urgence sur les situations sensibles.

Prochaine étape

Contactez A.F.D. pour un devis adapté au volume de vos recrutements et à votre organisation. Nous proposons une première analyse à titre de démonstration pour les agences souhaitant évaluer la prestation avant tout engagement.

Thierry COLOMAR — A.F.D. (Analyse · Formation · Détection)

Tél. : 06 59 32 34 83

Email : afd.formation.analyse@gmail.com

Localisation : Puget-sur-Argens (Var)

SIRET : 904 390 465 00022